

JEAN-CLAUDE BEAL

## *Les ivoires gallo-romains de Selongey (Côte-d'Or): du matériau à l'objet*

Parmi les trouvailles nombreuses faites à Selongey, lors de la fouille d'une villa gallo-romaine, figure une collection d'objets en ivoire qui, malgré leur état de conservation très dégradé, constituent un ensemble essentiel pour l'étude de l'ivoierie romaine, un nouveau témoin de l'importation en milieu lingon d'objets typiques de la culture de Rome et une nouvelle collection déposée au Musée Archéologique de Dijon.

La villa gallo-romaine des Tuillières à Selongey a été découverte il y a une quinzaine d'années, à l'occasion de fouilles de sauvetage conduites par Anne et Alain Ruellet sur le tracé de la future autoroute A 31. Si la villa a fait l'objet de notes et de maquettes présentées au Musée Archéologique de Dijon, l'étude du site est encore inachevée, comme celle du mobilier, parmi lequel se distingue un lot de quelque 2600 fragments d'ivoire d'éléphant, découverts en 1986 dans l'une des salles de cette demeure, et faisant l'objet d'une convention de dépôt avec l'État.

Ces débris, brûlés, mutilés, éclatés, étaient des vestiges informes, dans lesquels il était difficile de reconnaître quelque objet que ce soit ainsi les attribua-t-on d'abord à "ce qui pourrait être un coffret..."<sup>1</sup>. Nous savons aujourd'hui, après étude et restauration<sup>2</sup>, qu'il y avait au moins là les fragments d'un coffre de bois et d'ivoire à décor figuré, d'un coffre de bois, et d'un coffret, deux baguiers, une boîte, deux pyxides, un éventail, une quenouille, un bracelet, et un camée à décor figuré, tous en ivoire, constituant l'une des très rares collections d'objets antiques d'ivoire trouvées en Occident.

### L'ivoire d'éléphant et ses caractéristiques

Cette rareté de l'ivoire tient d'abord à sa fragilité, conséquence de la nature et de la structure de ce matériau<sup>3</sup>.

L'ivoire d'éléphant provient en effet des défenses, forme des incisives supérieures particulière à l'espèce : la défense est une dent. La dentine qui le constitue est un tissu conjonctif plus riche en eau que ne l'est l'os, ce qui contribue à en faire un matériau plus souple à travailler, mais qui résiste plus mal aux variations d'humidité du milieu dans lequel il se trouve.

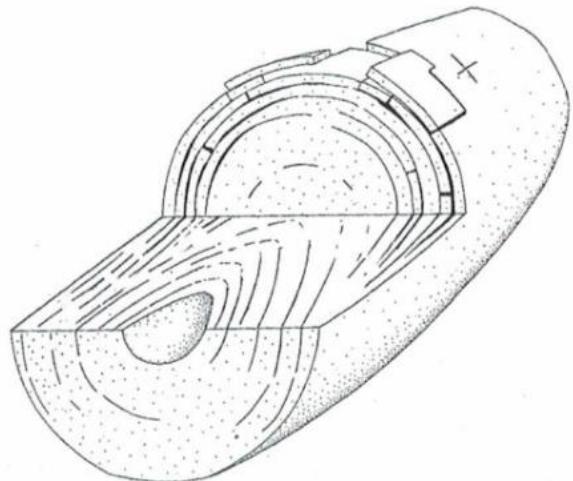


Fig. 1. Cônes emboîtés et lignes d'Owen sur un tronçon de défense en cours de "desquamation" Dessin J.-C. Béal.

A l'intérieur, la défense présente, comme toute dent, une cavité pulpaire, qui est ouverte à l'extrémité proximale, c'est-à-dire du côté de la tête, et n'occupe qu'une partie de la longueur, dessinant un cône creux dans la dent. C'est à partir de cette cavité que la croissance s'effectue, par dépôt de couches successives et concentriques de dentine. La réunion de plusieurs de ces

couches peut en quelques années former une séquence isolée de la précédente par un cerne, une ligne d'Owen, plus facilement perceptible à l'œil, mais qui constitue aussi une ligne de rupture privilégiée (fig. 1). Aussi voit-on souvent, sur les objets d'ivoire façonnés dans des tronçons de défense, des fentes concentriques qui suivent autant de ces lignes. C'est ce que François Poplin a proposé d'appeler le phénomène de "délamination" ou de "desquamation" de l'ivoire<sup>4</sup>, et c'est ici le cas des baguiers, dont la restauration s'est pour cette raison avérée à peu près impossible (fig. 2). Mais la difficulté de restauration est à peine moindre quand les objets sont issus de planches d'ivoire, dont le débitage a sectionné longitudinalement les cônes de dentine : comme on le voit sur les plaques du coffret, les planches d'ivoire se fendent alors longitudinalement en suivant les lignes d'Owen (fig. 3).



Fig. 3. Face interne d'une des planches du coffret avec les lignes de fractures (L. du fragment : 102 mm). Cliché P. Veyssière.



Fig. 2. Façade desquamée d'un baguier (L. du fragment : 34 mm). Cliché P. Veyssière



Fig. 5. Tige de la quenouille : nodosités sculptées et texture du matériau. Cliché P. Veyssière.

Enfin, l'ivoire est un matériau organique qui peut brûler, comme cela a été le cas des objets de Selongey. Aussi les fragments ont-ils un aspect variant du noir brillant au blanc pulvérulent, parfois sur deux pièces connexes. Cette variation de teinte tient à une exposition à une température plus ou moins élevée (entre 300° pour le noir et 900° pour le crayeux), mais d'autres facteurs interviennent aussi, comme un apport ponctuel plus ou moins abondant d'oxygène<sup>5</sup>.

Aussi la restauration de ce mobilier a-t-elle été un travail difficile, long, qui n'est pas toujours parvenu à retrouver la forme originelle des objets. Ainsi, à plusieurs reprises, c'est la mise en séries typologiques des fragments qui nous sont parvenus qui nous a permis d'identifier les objets auxquels ces fragments appartenaient. C'est le cas des baguiers, toujours creusés dans un tronçon prélevé dans la partie pleine de la défense, et munis de tétons autour desquels se glissent les anneaux et les bagues<sup>6</sup>, ou des pyxides prélevées sur des sections tubulaires de la partie proximale, et dont la mouluration est en partie commune avec celle des pyxides d'os. Mais le catalogue des formes d'objets façonnés en ivoire n'est encore qu'à peine ébauché, et, si l'on connaît aujourd'hui, dans ce qui fut l'Empire romain, quatre éventails d'ivoire à peu près identiques, la longue tige, que nous identifions comme une quenouille, reste sans parallèle connu.

### La mise en œuvre de l'ivoire

La structure de la défense et sa forme courbe imposent que l'ivoirier réfléchisse à la façon dont il inscrira l'objet à faire dans le matériau, pour des raisons techniques et esthétiques. Nous en donnerons deux exemples.

L'éventail de Selongey est composé, comme les trois autres exemplaires connus, de deux poignées prolongées chacune par un réceptacle à section en U, qui abritait, repliée, la partie utile de l'éventail faite d'un solide souple, du parchemin par exemple, comme pour l'éventail médiéval de Tournus conservé à Florence<sup>7</sup>. Le relevé des lignes d'Owen montre que les deux parties de l'éventail sont prélevées de la même façon dans la défense. D'une part, les branches du U du réceptacle sont tournées vers la périphérie, si bien que, quand l'éventail est refermé, ces

deux séries de lignes présentent un dessin "en miroir" (fig. 4) : ce détail s'observe aussi, par exemple, sur l'éventail antique d'Argenton-sur-Creuse. D'autre part, les deux poignées sont façonnées du côté proximal de la défense, les réceptacles étant prélevés plus avant dans la défense. Ainsi, en position fermée, les deux branches de l'éventail, liées l'une à l'autre, sont-elles moins susceptibles de répondre aux tensions, en sens contraire du fait de cet assemblage, que provoquent les variations de température et d'humidité<sup>8</sup>.

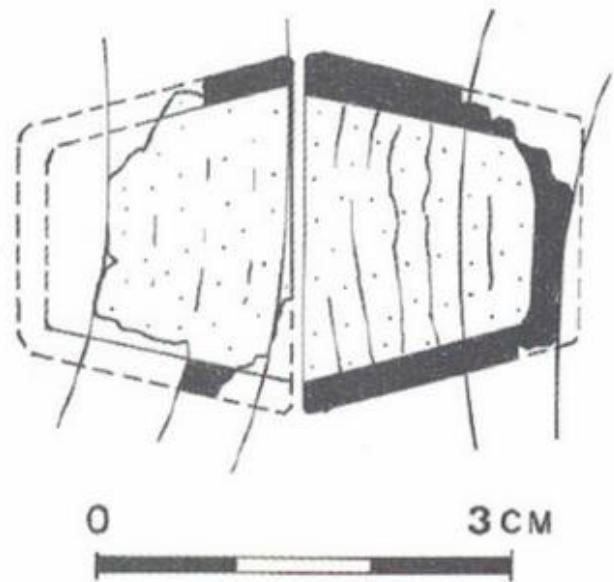


Fig. 4. Coupe de l'éventail à la base des réceptacles : dessin en miroir des lignes d'Owen. Dessin J.-C. Béal

De son côté, la quenouille, longue de 59 cm environ, est une baguette où sont sculptées des nodosités qui apparaissent l'objet à une branche et l'ivoire à un bois (fig. 5), effet que renforcent les caractéristiques du matériau<sup>9</sup>. Si c'est bien d'une quenouille qu'il s'agit ici<sup>10</sup>, la touffe de laine fixée dans une cage à son extrémité supérieure accentuait l'effet de tige porteuse d'une fleur terminale, et le petit Amour porteur d'une grappe de raisin (fig. 6), qui orne la base de la quenouille, tirait encore plus cet objet vers le monde végétal. Or l'ivoirier a donné une courbure à l'objet en l'inscrivant dans la courbure de la défense. Cette forme n'est pas imposée par la fonction (nous ne connaissons pas de quenouille courbe), ni par les tensions internes du matériau, mais elle est appropriée à la métaphore végétale : comme on l'observe sur la statuette de l'acteur conservée au Musée du Petit Palais<sup>11</sup> où la même courbure contribue à suggérer l'expression

des sentiments, l'utilisation économe du matériau rencontre le souci esthétique.



Fig. 6. Amour à la grappe à l'extrémité de la quenouille. Cliché P. Veysseire.

Enfin se pose la question de l'aspect de ces objets. En effet, si la teinte actuelle des fragments d'ivoire varie du blanc au noir en fonction des conditions dans lesquelles ils ont brûlé, les restitutions qu'on peut en faire montrent, en revanche, que, pour plusieurs d'entre eux, les artisans jouaient sur des mariages de matériaux, par exemple l'argent et l'ivoire pour le coffret, le bois et l'ivoire pour l'un des coffres : ils suivaient en cela la tradition grecque

et proche-orientale, dont la statuaire chryséléphantine (d'or et d'ivoire) est l'exemple le plus connu.

Mais cela ne nous prouve pas pour autant que, dans leur état primitif, les objets opposaient le blanc de l'ivoire à une autre teinte.

En effet, nous savons par les écrivains romains que les ivoiriers antiques pouvaient teinter l'ivoire<sup>12</sup>, comme ils pouvaient le peindre<sup>13</sup>, sans qu'il nous reste de traces de cette coloration : l'image que nous restituons aujourd'hui (fig. 7) d'objets blancs, "ivoirins", "éburnéens", par rapport à quoi joue l'éclat de l'argent ou le brun du bois<sup>14</sup>, est peut-être une image simplifiée.

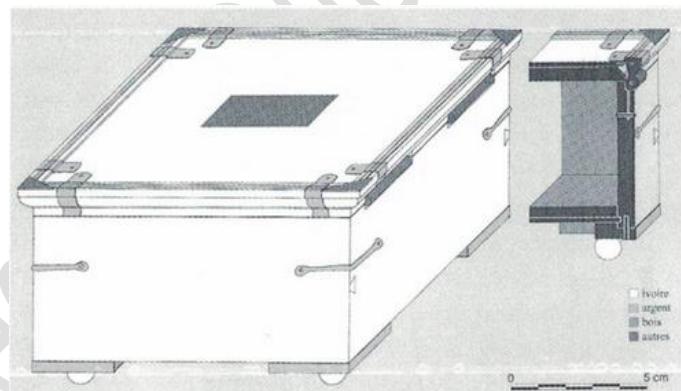


Fig. 7. Restitution graphique du coffret. Dessin F. Carrez

### Des objets romains d'importation

Si les données de la fouille permettent de dire que les objets de cette collection d'ivoire ont été façonnés avant les années 250 de notre ère<sup>15</sup>, il est plus difficile de dire où se trouvaient le ou les ateliers d'où ces objets sont issus.

Une chose est sûre, c'est qu'on n'a, en Gaule romaine et plus largement dans les provinces occidentales de l'Empire, aucun témoin d'un travail antique de l'ivoire, et qu'il faut se tourner sans doute vers l'Égypte ou l'Italie.

En Égypte, les preuves matérielles d'un artisanat très vraisemblable de l'ivoire font encore largement défaut ; beaucoup des "ivoires alexandrins" sont des sculptures sur os, et l'on commence à relever des traces assez nombreuses de cette activité<sup>16</sup> ; mais la diffusion des os sculptés alexandrins vers les provinces occidentales de l'Empire romain est à peu près nulle.

En Italie en revanche, Rome apparaît à l'époque impériale comme le seul centre producteur : on y connaît les épitaphes de neuf ivoiriers<sup>17</sup> au moins, le règlement de la corporation des négociants en ivoire et thuya sous Hadrien, et on y a découvert au siècle dernier un important lot de défenses stockées en attente de travail dans les entrepôts du Tibre.

C'est sans doute de là que viennent les objets de Selongey.

C'est dire l'importance que revêt, malgré le piteux état dans lequel certains d'entre eux nous sont parvenus, la découverte de ces ivoires, témoins, en Bourgogne, d'une importation d'objets signes de romanité, et rare échantillon survivant de l'ivoierie romaine des premiers siècles de l'Empire.

#### ABRÉVIATIONS BIBLIOGRAPHIQUES.

-BEAL 2000 : BÉAL (J-C), " Objets d'ivoire, valeur des objets, lieux de production l'exemple de la Gaule romaine ", dans J.-C. Béal et J.-C. Goyon, *Des ivoires et des cornes dans les mondes anciens (Orient - Occident)*, Lyon, 2000, p. 101-117, 6 pl. h. t.

-BEAL-RUELLET à paraître J.-C BEAL, avec la collaboration d'A. et A. RUELLET, "La resserre de Selongey (Côte-d'Or): une collection d'objets de bois et d'ivoire dans la villa des Tuillières ", à paraître dans la RAE.

Notes.

1. THEVENOT (Jean-Paul) et alii, "Informations archéologiques, Circonscription de Bourgogne", *Gallia*, 45, 1987-88, vol. 2, p. 19.

2. Voir BEAL-RUELLET à paraître. La restauration a été conduite d'une part au laboratoire du Centre de Recherches Archéologiques du Var, d'autre part à l'Atelier de restauration du Centre de Recherches et d'Etudes Archéologiques de Vienne, qui a également réalisé les moulages et une maquette du coffret.

3. On trouvera une bonne présentation des caractéristiques de l'ivoire d'éléphant et des autres matériaux durs d'origine animale dans KRZYSOWSKA (O), "Ivory and related materials, an illustrated Guide", *Bulletin of classical studies*, suppl. 59, 1990.

4. POPLIN (François), "Délitage et débitage dans le travail de l'ivoire vrai sur des exemples du début du Paléolithique supérieur", dans HAHN (J). et alii (éd.), *Le travail et l'usage de l'ivoire au Paléolithique supérieur*, Rome, 1995, p. 19-20.

5. Ce sont du moins les conclusions auxquelles arrivent, pour des os brûlés dans le cadre d'incinérations funéraires, DUTOUR (O) et alii, "Analyse de la température de crémation d'incinérations antiques par diffractométrie R.X.", dans *Revue d'archéométrie*, 13, 1989, p. 23-28.

6. Voir les coupes des baguiers du Pouzin et de Metz dans BEAL 2000, pl. 3 et 4.

7. Voir récemment sur cet objet GABORIT-CHOPIN (D.), "Le flabellum de Tournus son origine et sa place dans l'art carolingien", dans *Saint- Philibert de Tournus, Histoire, Archéologie, Art*, Actes du colloque du Centre International d'Etudes Romanes, 15-19 juin 1994, Mâcon, 1995, p. 595-612.

8. Une préoccupation du même ordre apparaît, dans le travail de l'orme, chez THEOPHRASTE, *Recherches sur les plantes*, V, 5.

9. D'autres objets d'ivoire sont traités de la même manière, notamment des petits manches, censés évoquer la massue d'Hercule voir par exemple Autun, *Augustodunum, capitale des Eduens*, cat. expo., Autun, 1987, n°210, c, p. 132-133 ; SIREIX (Ch) (dir.), *Les fouilles de la place des Grands-Hommes à Bordeaux, Pages d'Archéologie et d'Histoire girondines*, 3, Bordeaux, 1997, n° 31, p. 126, fig. 5 (vers 30-50 de n. è.). Sur la parenté entre l'ivoire et le bois, voir par exemple POPLIN (François), "Un bois idéal dans les instruments de musique : l'ivoire", dans *L'homme, le végétal et la musique*, Modal, 5, 1996, p. 38-47.

10. Voir notre argumentation dans BEAL-RUELLET à paraître.
11. Voir en dernier LANDES (Ch) (édit.), *Le goût du théâtre à Rome et en Gaule romaine*, cat. expo., Lattes, 1989, n°15, p. 135-136.
12. La teinture de l'ivoire à la pourpre est notamment signalée par VIR- GILE (*Enéide*, XII, v. 65-69), et d'autres (OVIDE, STACE) après lui.
13. Ainsi quelques traces de peinture sont-elles signalées dans la chevelure et la tunique de l'acteur du Petit Palais (voir ci-dessus).
14. Au reste, on n'a aucune idée de la nature - et de la couleur - des bois associés à l'ivoire sur nos objets.
15. Voir BÉAL-RUELLET à paraître.
16. RODZIEWICZ (E), "Archaeological Evidence of Bone and Ivory Carvings in Alexandria", dans EMPEREUR (J.-Yves) (éd.), *Commerce et artisanat dans l'Alexandrie hellénistique et romaine*, Actes du colloque d'Athènes, 11-12 décembre 1988, BCH, suppl. 33, 1998, p. 135-158.
17. La liste de ces inscriptions est donnée dans BEAL 2000, p. 112, note 77, à quoi il faut ajouter RAE, 1990, n°76, p. 28.